

**ANNEXE : CONSENTEMENT DES PERSONNES Règlement Européen sur la  
Protection des Données Personnelles**

Je, soussigné(e) .

Mme ou M., (nom, prénom) :

Licence n° :

donne mon consentement au recueil et au traitement des données me concernant par  
le Club de la R.S.V.A

Je prends note que je peux à tout moment demander à connaître les éléments conservés sur moi  
et que, selon les termes de la loi du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés », je bénéficie d'un  
droit d'accès, de rectification, de suspension et d'opposition aux informations et messages me  
concernant

Fait à :

Le :

Signature

**Renonciation à l'assurance**

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence est de 1,08 € ou de 0,90 € pour les dirigeants administratifs. Conformément à la loi, cette  
garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire. En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels  
dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFRS et ses clubs affiliés.

Document non contractuel - Les notices de la Mutuelle Saint-Christophe n° 10626458804 et d'AXA Assistance sont disponibles sur simple demande auprès de la FFRS  
ou sur le site [www.federetraitesportive.fr](http://www.federetraitesportive.fr) - Connectez-vous à votre Espace Privé (accessible avec les codes de connexion sur la licence) - Rubrique Assurances

**Bordereau à remettre au responsable du club**

Je soussigné(e) (nom, prénom)

Date de naissance / /

Adresse

atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance et d'assistance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire **option MSC I.A. PLUS** et une  
garantie complémentaire **option Effets Personnels**.

**Option MSC I.A. PLUS**

- Je souhaite souscrire la garantie **option MSC I.A. PLUS** qui se substituera,  
en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence.  
J'intègre la cotisation complémentaire de 5,22 € (ou 4,50 € pour la licence  
dirigeant administratif) pour la saison sportive 2021/2022 au règlement de ma licence.
- Je ne souhaite pas souscrire la garantie **option MSC I.A. PLUS**.

**Option Effets Personnels**

- Je souhaite souscrire la garantie **option Effets Personnels**.  
J'intègre la cotisation complémentaire de 27 € pour la saison sportive 2021/2022  
au règlement de ma licence.
- Je ne souhaite pas souscrire la garantie **option Effets Personnels**.